

## L'Afrique et les pays capitalistes

*D. Chinweizu*

Les rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste ont été marqués par trois fléaux: la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. Ces trois fléaux sont-ils intrinsèquement liés au capitalisme ou en sont-ils dissociables?

L'histoire antérieure des rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste a évidemment montré que le capitalisme développé pouvait survivre sans problème à l'abolition de la traite. Et même en prendre l'initiative puisque la première puissance capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne, fut aussi la première puissance abolitionniste.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle il s'est agi de savoir, à propos du capitalisme, si, premièrement, il pouvait survivre sans problème au processus de la *décolonisation*, et, deuxièmement, s'il pouvait se dissocier définitivement du *racisme*. De même que la traite s'est finalement révélée inutile à la bonne marche du capitalisme international, peut-on envisager, à un stade plus avancé de ce système, que l'impérialisme et le racisme soient également superflus?

De la fin de la seconde guerre mondiale aux années 80, le monde capitaliste a fini par accepter, bien malgré lui, la décolonisation *politique* de l'Afrique, et le début des années 90 a vu s'amorcer la fin de l'*apartheid* et du racisme institutionnalisé en Afrique australe. Faut-il en conclure que le capitalisme est enfin à la veille de se débarrasser, après la traite, des deux autres fléaux qui ont caractérisé sa relation à l'Afrique, l'impérialisme et le racisme?

Il y a là, en fait, une part de mystification, car la décolonisation politique et l'indépendance formelle de l'Afrique n'impliquent pas la fin de

l'impérialisme. Elles traduisent seulement un changement de *visage* de l'impérialisme. La décolonisation politique ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. Et la tutelle d'un unique pays européen s'est parfois transformée en tutelle collective des puissances occidentales exercées par l'intermédiaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de la Communauté économique européenne. Ce chapitre traite de quelques-uns de ces nouveaux visages du pouvoir capitaliste en Afrique.

À l'heure de l'accession à l'indépendance<sup>1</sup>, les changements que les nouveaux États africains souhaitaient voir intervenir dans leurs relations avec le monde extérieur capitaliste découlaient de quatre ambitions étroitement liées<sup>2</sup>. Leurs élites souhaitaient moderniser la société afin de gagner à leur peuple le respect de la communauté internationale. Pour y parvenir, elles entendaient réaliser la décolonisation politique de l'Afrique et mettre fin aux humiliations du racisme; elles comptaient sur le développement économique pour faire de leurs pays des membres puissants, riches et respectés du monde industrialisé; enfin, elles voulaient par la décolonisation économique s'affranchir de la tutelle économique de l'Occident. Le monde occidental accueillit ces desseins en fonction de leur degré de compatibilité avec son intérêt primordial, à savoir le maintien de sa suprématie moyennant le moins de réformes possible. Lorsque les changements désirés allaient au-delà ou à l'encontre de ces réformes, l'Occident s'y opposa; dans le cas inverse, il les appuya.

Pour l'Afrique comme pour le monde occidental, la modernisation s'entendait comme un processus appelé à transformer les sociétés africaines en répliques noires des sociétés industrielles du XX<sup>e</sup> siècle. Le modèle préféré était en général celui des sociétés industrielles capitalistes. La majorité des dirigeants africains, comme leurs homologues occidentaux, rejetait le modèle des sociétés industrielles socialistes, modèle choisi par une minorité seulement des élites africaines. En conséquence, la coopération afro-occidentale fut largement consacrée à la promotion d'un mode d'exercice des pouvoirs publics conforme au style des démocraties occidentales; à l'établissement d'un système scolaire et universitaire de type occidental devant permettre de transplanter en Afrique la tradition intellectuelle de l'Occident; à la propagation de l'idéologie capitaliste parmi les Africains, en particulier sous la version libérale qui prédominait à l'époque; et à la création des réseaux de transports et de télécommunication et d'autres infrastructures de nature à faciliter en Afrique le déploiement d'une activité économique calquée sur le modèle occidental.

Pour l'Occident, comme pour les États africains, l'objectif économique de la modernisation était de permettre aux Africains de se mettre rapide-

1. On considère en général que l'année 1960, qui vit le plus grand nombre de pays africains accéder à l'indépendance, marque le point de départ de l'indépendance de l'Afrique.

2. Les relations entre l'Afrique et le monde extérieur capitaliste étaient essentiellement des relations afro-occidentales, le monde occidental s'entendant au sens de la triade: Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon.

ment au diapason de la civilisation de consommation caractérisant le monde occidental contemporain. Mais là où les Africains voulaient créer leurs propres industries pour répondre à la demande des produits désirés, l'Occident préférait voir l'Afrique continuer à dépendre de lui à cet égard. La notion de développement économique avait donc deux significations bien différentes d'un côté et de l'autre.

Pour les États africains, le développement économique passait impérativement par la création de leur propre base industrielle. Le monde occidental, en revanche, bornait sa vision du développement économique africain à une simple réforme de la capacité de production de l'Afrique conduite de telle sorte que celle-ci devienne un fournisseur stable de matières premières agricoles et minérales pour les usines occidentales, réforme conjuguée à une stimulation des appétits africains qui ouvrirait en Afrique des débouchés plus lucratifs aux marchandises occidentales.

Sur le chapitre de la décolonisation économique, les États africains et l'Occident étaient en nette opposition. Les États africains voulaient arracher le contrôle de leur économie à un monde occidental qui entendait bien le conserver. En effet, perdre ce contrôle signifiait pour l'Occident renoncer à ce qu'un siècle de conquête et de colonisation lui avait procuré et qu'il s'était efforcé de préserver par la décolonisation politique. Or, pour les États africains, renoncer à ce contrôle, c'était vouer à l'échec la composante économique de leur lutte pour l'indépendance politique.

Si l'opposition de l'Afrique et de l'Occident paraissait peut-être moins marquée dans le domaine de la décolonisation politique elle-même, cela tenait uniquement au fait que l'hégémonie économique occidentale sur l'Afrique s'accommodait de diverses situations politiques : domination de la minorité blanche, comme en République sud-africaine et dans la Rhodésie d'alors ; colonialisme classique, comme dans les colonies portugaises non encore libérées à l'époque ; ou néocolonialisme, c'est-à-dire un contrôle politique indirect exercé au moyen de la domination économique, comme dans les États africains nouvellement indépendants eux-mêmes. En raison de ces diverses possibilités, l'opposition occidentale à la volonté africaine de détruire le racisme et de ne plus tolérer la domination politique étrangère sur le moindre arpent de terre africaine ne fut pas aussi implacable que son opposition à la décolonisation économique. Néanmoins, les puissances occidentales n'étaient guère enthousiastes à l'idée de renoncer à une forme existante de contrôle politique au bénéfice d'une autre, jugée moins satisfaisante. Aussi se prononcèrent-elles officiellement en faveur de la décolonisation politique et de l'abolition de l'*apartheid* tout en agissant à l'encontre de ces objectifs, en temporisant et en adoptant des attitudes ambiguës bien faites pour exaspérer les Africains.

La suite d'événements qui a résulté de ces convergences et divergences de vues et d'intérêts fut déterminée, dans une large mesure, par le dispositif d'institutions multilatérales que l'Occident avait mis en place pour gérer le système capitaliste à la suite des catastrophes de la seconde guerre mondiale. L'ONU (et en particulier certains de ses organismes comme la Conférence

sur le commerce et le développement, CNUCED), la Communauté économique européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international devaient être à la fois les acteurs principaux et les théâtres du drame qui allait se jouer.

## Le multilatéralisme et la Charte de l'Atlantique

Dès les premiers temps de la seconde guerre mondiale, les dirigeants de l'alliance anti-Axe se rendirent compte qu'il fallait désamorcer les rivalités économiques intenses qui divisaient les puissances capitalistes si l'on voulait éviter un autre conflit planétaire. Ils entreprirent donc de mettre au point des dispositions qui, espéraient-ils, leur permettraient de gérer la paix à l'issue du conflit. La Charte de l'Atlantique, rédigée en 1941 par le président des États-Unis, Franklin Roosevelt, et le premier ministre britannique, Winston Churchill, devint leur référence. Elle était axée sur le principe du multilatéralisme, principe qui inspira également l'organisation des grandes institutions politiques économiques et militaires du monde capitaliste de l'après-guerre.

Les accords de Bretton Woods de 1944 créèrent, sous l'égide des États-Unis, trois institutions économiques fondamentales: le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le FMI, qui commença à fonctionner en 1947, reçut pour tâche d'aplanir les difficultés créées par les excédents et les déficits des balances des paiements. La Banque mondiale (officiellement dénommée Banque internationale pour la reconstruction et le développement), qui commença à fonctionner en 1946, eut pour mission d'encourager l'investissement de capitaux en vue de la reconstruction et du développement des pays membres. Quant au GATT, qui commença à fonctionner en 1948, son rôle était de promouvoir l'essor du commerce international en réduisant le plus possible les obstacles au commerce, en abaissant les droits de douane et les contingents d'importation et en dissuadant les pays de conclure des accords commerciaux préférentiels.

Sur les plans politique et militaire, la Charte de l'Atlantique fut à l'origine de la création de deux institutions. La première fut l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui vit le jour en 1945, son siège étant établi aux États-Unis. Elle devait devenir le forum politique où allaient se discuter les affaires internationales, tandis que ses institutions spécialisées allaient dispenser une assistance technique en vue de la solution de divers aspects des problèmes mondiaux. En 1949, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se vit confier la responsabilité de la défense collective des puissances européennes et nord-américaines du monde capitaliste, les États-Unis faisant là encore figure *de primus inter pares*.

Deux autres organisations économiques multilatérales créées ultérieurement influèrent sur l'évolution de l'Afrique indépendante. Il s'agit d'abord



26.1. Conférence franco-africaine à La Baule (France) en juin 1990.  
 [Photo : © AFP Photos, Paris.]

de la Communauté économique européenne (CEE), créée par le Traité de Rome en 1957 et ayant commencé à fonctionner en 1958, sous l'impulsion déterminante de la France. Ses membres visaient, notamment, à promouvoir une politique extérieure commune dans les domaines du commerce, de l'agriculture et des transports. La seconde organisation est un club des principales puissances capitalistes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui succéda, en 1961, à l'Organisation européenne de coopération économique avec pour mission, entre autres, de promouvoir le commerce multilatéral mondial.

Ces institutions (ONU, FMI, Banque mondiale, GATT, CEE, OCDE, OTAN) étaient au centre de toute une structure de règlements, de lois, d'usages et d'organisations qui, ensemble, déterminaient les mécanismes de fonctionnement du monde capitaliste dans lequel s'inséraient les pays africains décolonisés. Et, sans s'être beaucoup interrogés sur les véritables raisons d'être de ces institutions ou l'ensemble de structures qu'elles coiffaient, les États africains se virent cooptés en leur sein. On les persuada d'adhérer à l'ONU et à ses institutions, au FMI, à la Banque mondiale et au GATT, et de nouer des relations de subordination avec la CEE, l'OTAN et l'OCDE. Aux termes des clauses, publiques et secrètes, des instruments par lesquels le pouvoir politique officiel leur avait été transféré lors de l'indépendance, ils étaient contraints de reconnaître les accords économiques, diplomatiques et culturels auxquels les administrations coloniales sortantes les avaient fait

adhérer. Qui plus est, les États africains se laissèrent persuader de devenir membres d'organisations comme le Commonwealth britannique et la Communauté française, créées par leurs anciens colonisateurs pour prolonger leur hégémonie politique. De nombreux États africains (surtout les anciennes colonies françaises) signèrent également des pactes de défense avec leurs anciens maîtres, pactes permettant dans bien des cas à l'ex-puissance coloniale (surtout la France) de maintenir des troupes sur le sol des pays africains et au besoin d'intervenir militairement dans les affaires intérieures des nouveaux régimes africains. Ainsi, non seulement les États africains se subordonnaient-ils aux principales institutions du système capitaliste mondial, mais, en outre, ils s'attachaient eux-mêmes par mille liens à ses mécanismes internes de fonctionnement. Avec l'indépendance, l'Afrique, qui avait été une mosaïque de chasses gardées impériales exclusives et rivales, chacune sous l'égide de quelque puissance européenne, devint en fait essentiellement un *protectorat de l'OTAN*.

Dans le cadre de l'OTAN, la responsabilité de chaque ancienne colonie continuait d'incomber à son ancien maître. Lorsqu'une guerre civile éclatait dans une de ces anciennes colonies (comme au Nigéria ou au Tchad), les pays de l'OTAN adoptaient en général l'attitude préconisée par l'ancien maître colonial. Mais si une colonie était jugée sérieusement menacée par une « subversion communiste extérieure » (cas du Congo de Lumumba), les États-Unis, en tant que leader de l'OTAN, se réservaient de prendre directement l'affaire en main.

## La décolonisation politique et la rivalité Est-Ouest (1960-1984)

La décolonisation politique de l'Afrique finit par affaiblir le protectorat de l'OTAN qui se transforma en hégémonie de l'OCDE. Il y eut à cela deux raisons principales. Tout d'abord, tandis que les États africains diversifiaient leurs relations économiques avec le reste du monde, des pays capitalistes, membres de l'OCDE mais n'appartenant pas à l'OTAN, comme la Suisse, l'Irlande, la Suède et le Japon, établirent des liens économiques solides avec l'Afrique. Deuxièmement, en fournissant un appui matériel aux mouvements africains de décolonisation, le bloc soviétique acquit une influence croissante en Afrique, influence qui joua en partie au détriment du protectorat de l'OTAN. S'appuyant au départ, dans les années 60, sur l'amitié déclarée, mais surtout verbale, des régimes radicaux au pouvoir au Ghana, en Guinée et au Congo-Brazzaville, le bloc soviétique avait, vers le milieu des années 70, établi de solides têtes de pont en Éthiopie, en Angola et au Mozambique, qui se proclamèrent États socialistes ou marxistes prosoviétiques.

Les craintes suscitées en Occident par l'influence du bloc soviétique en Afrique eurent de sérieuses répercussions sur les relations afro-occidentales. L'effet produit était comparable à celui de l'apparition d'une armée



26.2. Installation d'une imprimerie au CICIBA à Libreville (Gabon) par des techniciens de la Mitsubishi Corporation du Japon.

[Photo : © L. Mbuyamba, Libreville, Gabon.]

de secours à l'horizon d'une place assiégée: elle suscite d'incertains espoirs de salut parmi les assiégés et l'inquiétude parmi les assiégeants. Les actions et les intentions soviétiques devinrent un élément crucial des calculs des Occidentaux et des Africains concernant tous les aspects de leurs relations.

Les pays occidentaux s'efforcèrent de préserver l'Afrique de l'influence du bloc soviétique, tandis que le nationalisme africain était loin de boudier l'aide que ce même bloc pouvait lui apporter dans son combat contre la suprématie des colons rhodésiens au Zimbabwe, contre le colonialisme portugais en Angola, en Guinée-Bissau et au Mozambique, contre la domination sud-africaine en Namibie et contre l'*apartheid* et le pouvoir des colons blancs en Afrique du Sud.

Dans les États africains indépendants, le protectorat de l'OTAN fut préservé par divers moyens: campagnes de propagande visant à promouvoir un climat politique et culturel pro-occidental et antisoviétique; chaperonnage politique des régimes africains par les ambassades occidentales; interventions politiques secrètes et, si tout le reste échouait, interventions militaires directes pour soutenir des régimes pro-occidentaux vacillants ou pour renverser des régimes prosoviétiques ayant réussi à s'établir. Ces activités culminèrent avec les multiples interventions militaires « anticommunistes » menées en Afrique par des forces occidentales ou d'obédience occidentale. Parmi ces interventions, il faut citer: l'opération de l'ONU au Congo (Zaïre), entre 1960 et 1964, dans le but de chasser Patrice Lumumba,

considéré à l'Ouest comme prosoviétique et communiste, et d'installer un régime pro-occidental; les interventions britanniques au Kenya et au Tanganyika (1964) pour réprimer des soulèvements contre les régimes pro-occidentaux; le coup d'État contre Nkrumah au Ghana (1966) pour renverser un chef d'État de plus en plus anti-occidental; les opérations du Shaba en 1977 et 1978-1979, pour protéger le régime de Mobutu contre ses ennemis zaïrois; nombre d'interventions françaises visant à soutenir des régimes profrançais (en Côte d'Ivoire, en 1964 et 1968, par exemple) ou à remplacer ceux que la France ne pouvait plus accepter, comme le coup d'État contre l'empereur Bokassa (1979); et de nombreuses expéditions de mercenaires pour renverser des gouvernements africains « gauchisants », comme en Guinée (1970) et aux Seychelles (1979 et 1982). Ces moyens permirent de préserver dans l'ensemble un *statu quo* pro-occidental dans les pays en cause.

Les tentatives occidentales d'empêcher l'installation de régimes prosoviétiques dans les dernières vieilles colonies eurent beaucoup moins de succès. Là, le nationalisme africain, avec l'appui décisif du bloc soviétique, infligea des défaites à l'Occident.

Malgré l'intérêt qu'il y avait pour lui à étendre la décolonisation politique aux dernières colonies subsistant encore, la peur, nourrie notamment par l'expérience du Congo, de voir des Africains prosoviétiques s'installer au pouvoir à la suite du départ des Européens incita l'Occident à appuyer de tout son poids les régimes colonialistes survivants du Portugal, de Rhodésie et d'Afrique du Sud. En conséquence, il fallut mener des luttes armées prolongées pour briser la volonté du Portugal, appauvri mais soutenu par l'OTAN, de s'accrocher à ses colonies et celle des Rhodésiens de rester au Zimbabwe. Une forte assistance militaire et diplomatique du bloc soviétique contribua à rendre prosoviétiques et même marxistes les nationalistes vainqueurs.

En Éthiopie, c'est la fraction marxiste de l'armée qui triompha dans la lutte pour le pouvoir qui suivit le renversement du régime féodal de l'empereur Haïlé Sélassié. La victoire marxiste fut obtenue en dépit des efforts considérables que déployèrent les Occidentaux, et plus particulièrement les Américains, pour installer leurs amis au pouvoir.

Ces triomphes de nationalistes africains marxistes ouvrirent, à partir de 1975, une large brèche dans le protectorat de l'OTAN. Voyant ainsi réalisées ses pires craintes concernant l'installation en Afrique de régimes prosoviétiques, l'Occident, conduit par les États-Unis, n'était guère tenté de favoriser l'accès au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud et de faire pression sur la minorité des colons blancs pour obtenir l'abolition de l'*apartheid*. Il tendit également à favoriser le maintien de la domination sud-africaine en Namibie. Ainsi, malgré les grandes victoires africaines contre le colonialisme portugais et rhodésien, la décolonisation politique de l'Afrique n'était toujours pas achevée au milieu des années 80. La Namibie luttait toujours pour son indépendance et, malgré des pressions internationales croissantes, la fin de l'*apartheid* et de la suprématie de la minorité blanche en Afrique du Sud n'était toujours pas en vue.

À la fin de 1984, l'OTAN avait perdu son protectorat sur les pays qui étaient encore des colonies en 1970, mais en revanche il avait réussi à le préserver sur les pays qui, à cette époque, avaient acquis leur indépendance, ces pays étant devenus entre-temps des néocolonies. Ainsi se justifiait globalement *a posteriori* la stratégie de l'Occident consistant, après la guerre, à accorder l'indépendance à ses colonies afin de pouvoir les maintenir dans son orbite économique.

Or, à partir de 1974, l'essentiel du drame afro-occidental s'est joué non plus sur la scène politique, mais sur la scène économique.

## Le développement économique et la décolonisation (1960-1973)

Résolu à préserver son protectorat économique sur l'Afrique et redoutant les incursions du bloc soviétique si les Africains se trouvaient frustrés dans leurs aspirations, l'Occident était prêt à favoriser un certain degré d'africanisation de l'économie africaine et à appuyer de ses moyens le type de développement limité que les puissances coloniales avaient commencé à organiser après la seconde guerre mondiale. Mais les exigences du nationalisme africain dépassaient de beaucoup ce que l'Occident, États-Unis en tête, était prêt à concéder. Aussi, le premier quart de siècle d'indépendance politique de l'Afrique vit-il l'action des Africains en faveur du développement et de la décolonisation du continent se heurter aux efforts déployés par les Occidentaux pour freiner ces mutations.

La recette consacrée pour enclencher le développement préconisait d'utiliser, conjointement à l'épargne intérieure, des capitaux d'investissement, une aide financière, des biens de production et une assistance technique extérieurs pour créer des industries locales susceptibles de transformer les matières premières et de produire des biens de substitution aux importations. Parallèlement devaient être réalisés des travaux d'infrastructure économique (routes, barrages, voies ferrées, télécommunications, et autres) pour assurer l'approvisionnement des industries et la distribution de la production. La mise en place d'une infrastructure sociale (écoles, hôpitaux, et autres) devait contribuer à améliorer la qualité de la main-d'œuvre. L'exportation des produits agricoles et miniers devait financer l'achat de biens de consommation et fournir une partie des ressources nécessaires à l'industrialisation. Cette stratégie, consistant à s'appuyer sur l'épargne intérieure, l'aide étrangère, l'investissement étranger, la technique étrangère, les experts étrangers et le commerce extérieur pour former la main-d'œuvre locale, améliorer l'infrastructure et développer la production de matières premières, devait permettre d'obtenir un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) suffisamment élevé pour combler le fossé entre les niveaux de vie de l'Occident et de l'Afrique.

Les socialistes et les capitalistes africains n'étaient pas d'accord sur les modalités de l'organisation sociale interne les plus appropriées pour la mise

en œuvre de cette stratégie du développement. Pour les partisans de la « voie socialiste de développement », la mise en œuvre devait se faire au moyen de mesures sociales et économiques axées sur la propriété collective des moyens de production. Dans la pratique, propriété collective signifiait propriété de l'État. Parmi les partisans de la voie socialiste, les marxistes tenaient que la gestion de la société et de son appareil de production collectivisé devait être soumise à la dictature du prolétariat. D'autres socialistes africains n'allaient pas si loin et estimaient qu'il suffisait de confier l'administration de l'État à une coalition des représentants de toutes les classes de la société. Certains faisaient remarquer qu'il n'y avait pas de classes sociales en Afrique et qu'il ne pouvait donc y être question de pouvoir ou de dictature d'une classe quelconque. Pour les tenants de la « voie capitaliste de développement », la stratégie devait être mise en œuvre par des mesures sociales et économiques fondées sur le principe capitaliste d'une propriété à la fois publique et privée des moyens de production. Ils optaient donc pour une économie mixte combinant, selon un dosage variable, l'entreprise privée et l'entreprise publique.

Les puissances occidentales étaient naturellement favorables à la voie capitaliste. Elles considéraient les socialistes africains non marxistes avec plus ou moins de méfiance et les marxistes africains comme des dupes ou des agents du bloc soviétique qu'il fallait empêcher d'accéder au pouvoir.

Cependant, dès avant la fin des années 60, il était évident que la recette consacrée du développement ne marchait pas. Au début des années 70, il n'y avait pas le moindre signe qu'un quelconque pays d'Afrique (capitaliste, socialiste ou marxiste) soit en train de « rattraper » l'Occident. Le monde entier pouvait constater que les nations riches devenaient de plus en plus riches tandis que les pauvres, y compris les pays d'Afrique, devenaient de plus en plus pauvres.

Avant que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'augmente le prix du pétrole, seule une minorité d'Africains liait le développement économique à la décolonisation de leurs relations économiques extérieures. La décolonisation était alors envisagée comme une simple africanisation, au sens d'une augmentation du nombre des Africains présents dans les structures économiques héritées de l'époque coloniale. Seule une minorité de nationalistes radicaux réclamait la nationalisation des entreprises étrangères et une modification des relations économiques afro-occidentales. Et une minorité plus réduite encore de partisans de la « voie socialiste » jugeait que le développement exigeait à la fois une transformation au niveau local des relations économiques et sociales héritées du colonialisme et un découplage radical des économies africaines de l'économie capitaliste mondiale.

L'Occident, pour sa part, préférait l'africanisation des institutions économiques coloniales, et ce à l'allure la plus lente possible. Il était opposé à la nationalisation et même à l'expropriation partielle, et rejetait catégoriquement toute idée de modification de ses liens économiques avec l'Afrique.

En condamnant la Guinée à l'isolement, en 1958, la France de De Gaulle montra bien vite que serait sévèrement punie, par une rupture totale, toute

tentative de l'Afrique pour se détacher de l'Occident. C'est en effet pour ce motif que la France octroya brutalement son indépendance à la Guinée et rompit unilatéralement toute relation économique avec elle. Conformément au code de l'OTAN, les autres puissances capitalistes mirent alors la Guinée en quarantaine. Son isolement forcé du monde capitaliste développé devait durer jusqu'en 1963, année où elle renoua avec la France, et l'obligea à s'appuyer lourdement sur le bloc soviétique. En revanche, la Tanzanie, en 1967, et l'Angola au moment de son indépendance, en 1975, optèrent pour un mode socialiste de développement tout en maintenant avec le monde occidental les liens qu'ils jugèrent indispensables. L'exploitation du pétrole angolais, par exemple, continua d'être assurée en association avec des sociétés occidentales.

Une diversité analogue s'observait parmi les adeptes de la voie capitaliste. Certains, comme la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Kenya ou le Zaïre, étaient étroitement chaperonnés par l'Occident dans le domaine économique. D'autres, comme le Nigéria, entendaient suivre la voie capitaliste, mais avec les coudées plus franches. Le Ghana constituait un cas à part. Alors que Nkrumah clamait haut et fort son orientation socialiste, peu de choses furent faites en son temps pour trancher les vieux liens coloniaux et encore moins pour modifier les bases capitalistes de l'économie et de la société ghanéennes. Après le renversement de Nkrumah en 1966, le discours socialiste fut mis au rancart et le Ghana demeura dans la voie capitaliste.

Les tenants de la voie socialiste avaient une attitude plus agressive sur la question de la nationalisation des avoirs étrangers que les partisans du capitalisme. Ces derniers préféraient en général l'africanisation, méthode qui consistait à attribuer des parts de l'actif des sociétés étrangères à l'État et à des particuliers africains et à intégrer des Africains dans les structures de direction où ils étaient formés aux techniques de gestion. Le temps et l'expérience aidant, les Africains comptaient de la sorte pouvoir prendre les rênes des institutions économiques nécessaires au développement.

L'expropriation, qu'elle eut lieu par nationalisation ou par africanisation, n'alla pas sans provoquer des réactions de la part des gouvernements occidentaux. Ceux-ci, dans les années 60, menaçaient de redoutables représailles économiques les États qui prétendaient nationaliser les avoirs étrangers, la France se montrant particulièrement ferme à l'égard de ses anciennes colonies. Lorsque ces menaces ne suffisaient pas à dissuader un pays de nationaliser, ils exigeaient de gros dédommagements. L'hostilité occidentale à l'africanisation était moins vive, encore que la France fût là aussi la plus réticente. L'on vit cependant, au milieu des années 70, une société américaine comme la Citibank préférer quitter le Nigéria plutôt que de vendre sous la contrainte une partie de ses actions à l'État nigérian.

Dans le long terme, la France répondit aux expropriations partielles ou totales en recourant de plus en plus au financement par prêts et par crédits-fournisseurs au détriment des formes de participation en capital. D'autres puissances occidentales adoptèrent la même politique. L'on passa également du contrôle direct des filiales africaines par les maisons mères à

la participation à la gestion, à des modalités diverses d'assistance technique et de formation, et à des contrats d'approvisionnement et de partage de la production. Les investisseurs français, bientôt imités par d'autres puissances européennes, commencèrent à recourir à des systèmes d'assurance et de garantie des investissements proposés par leur propre État pour couvrir des risques non commerciaux tels que les guerres, les révolutions ou les expropriations. Ces systèmes s'appliquaient aux investissements dans les pays avec lesquels les gouvernements européens avaient passé des « accords de protection des investissements » (API) qui garantissaient une indemnisation équitable et rapide en cas d'expropriation. Les pays africains désireux d'attirer les investisseurs étrangers se mirent à souscrire des API avec les pays occidentaux. Dès 1960, la France passa des accords de ce type avec le Sénégal, Madagascar, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Tchad et le Gabon.

En 1981, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la France avaient conclu à titre bilatéral des API et des conventions contenant des clauses de protection des investissements avec une vingtaine de pays africains. Cette année-là, on comptait trente-neuf pays africains ayant signé et ratifié la Convention multilatérale sur le règlement des différends relatifs aux investissements établie entre l'OCDE et les pays en développement.

Par ces moyens, l'Occident, s'alignant souvent sur des initiatives françaises et américaines, put contenir la montée des expropriations et offrir aux sociétés occidentales la protection nécessaire à la poursuite de leurs activités en Afrique. Pour les pays africains ayant procédé à des expropriations, les limites de ces mesures en tant que moyen de développement devinrent vite évidentes. Les prix que les Africains obtenaient pour leurs exportations, les quantités qu'ils pouvaient écouler ou les prix qu'ils devaient payer pour leurs importations n'étaient en rien modifiés par le fait que les sociétés travaillant chez eux étaient en tout ou en partie propriété africaine. Ils découvrirent qu'une poignée de sociétés occidentales dominant le commerce mondial de chaque produit détenait, en fait, le pouvoir sur l'ensemble de ces facteurs.

Son pays ayant accédé à l'indépendance en 1957, Nkrumah avait plus d'expérience des problèmes du développement que la plupart des leaders africains. Ceci lui permit de dénoncer, dès le début des années 60, la puissance occulte des oligopoles occidentaux qu'il accusa de faire obstacle au progrès économique de l'Afrique<sup>3</sup>. Pour supprimer les contraintes qui pesaient sur le développement africain, il fallait, au moyen d'une action gouvernementale concertée, briser la mainmise de ces sociétés sur le marché international. Lorsque Nkrumah souleva ces questions, la plupart des dirigeants africains n'y prêtèrent aucune attention ou ne prirent pas la chose au sérieux, les gouvernements d'Afrique francophone lui manifestant même souvent de l'hostilité. Mais, vers le milieu des années 70, tous — partisans

3. K. Nkrumah, 1973.

du capitalisme ou du socialisme — reconnaissaient finalement le bien-fondé des vues de Nkrumah. Se rendant compte que, s'ils n'étaient pas coordonnés avec la décolonisation de leurs relations économiques avec le monde occidental, leurs plans de développement resteraient à jamais sans effet, les leaders africains, y compris les dirigeants francophones, jugèrent utile de se joindre au mouvement tiers-mondiste qui se formait pour modifier l'ordre économique international. La décision de l'OPEP d'augmenter les prix du pétrole leur fournit l'occasion de se lancer dans le combat en faveur d'un « nouvel ordre économique international ».

## L'action de l'OPEP marque un tournant

La réussite de l'OPEP dans son entreprise de quadrupler les prix du pétrole par une série de décisions unilatérales, en 1973 et 1974, modifia l'ordre des possibles sur la scène économique internationale. Tout d'un coup, les producteurs de matières premières découvraient qu'ils avaient les moyens de prendre en main leurs ressources et leur destin. Ce fut un tournant décisif. À partir de ce moment, le développement et la décolonisation allaient se poursuivre dans un esprit tout à fait différent.

L'action de l'OPEP eut des répercussions à divers niveaux sur les relations afro-occidentales. Malgré l'influence modératrice de Washington sur le plus puissant des membres de l'OPEP, l'Arabie saoudite, le cartel des producteurs de pétrole déclencha une crise aiguë de la balance des paiements des pays non producteurs de pétrole, crise qui transforma en véritable cauchemar la gestion de l'économie. Mais, en même temps, la possibilité d'imiter avec un succès identique l'initiative de l'OPEP pour d'autres produits de base éveilla l'espoir de surmonter la crise par un accroissement spectaculaire des recettes d'exportation. Washington était ouvertement hostile à l'OPEP. Paris se montra plus prudent. Londres devait sortir gagnant de cette hausse des prix du pétrole.

L'OPEP valida du jour au lendemain aux yeux de tous la thèse selon laquelle il existait des entraves structurelles et commerciales inhibant le développement. Elle montrait en particulier que, si l'on parvenait à éliminer la contrainte constituée par la fixation des prix des produits de base, une abondance de recettes pouvait être dégagée pour financer le développement et même l'épanouissement des styles de consommation auxquels le développement était censé mener. Comme chacun pouvait le constater, le développement des pays de l'OPEP n'était plus entravé par la pénurie de capitaux.

L'action de l'OPEP montra aussi qu'il était possible de surmonter la contrainte de la fixation des prix et d'autres obstacles en formant un cartel de producteurs et en lançant des attaques politiques concertées sur les structures des relations économiques externes. Cette possibilité étant désormais manifeste, le succès de l'OPEP eut le double effet, au niveau de la propagande et de la diplomatie internationale, de transformer en débat public la controverse

jusqu'alors académique sur la stratégie du développement, et de transformer en revendication générale les appels isolés à la décolonisation des relations économiques internationales. Le rêve de faire basculer la structure des relations à l'avantage des pays du tiers monde galvanisa le combat en faveur d'un nouvel ordre économique international remplaçant celui qui avait été fondé sur la Charte de l'Atlantique. L'exemple de l'OPEP renforçait la résolution des Africains, en particulier, de tout faire pour obtenir de meilleures conditions dans la négociation en cours des arrangements économiques entre les pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et ceux de la CEE. Le cheval de Troie de la France dans l'OPEP était le Gabon, mais, jusque vers la fin des années 80, la France cultiva aussi assidûment ses relations avec les membres arabes de l'OPEP.

Lorsque les économies africaines passèrent de la stagnation au déclin puis plongèrent dans la crise, en partie à cause de la montée en flèche des prix du pétrole, on continua sans désarmer à rechercher des stratégies de développement efficaces et les moyens de modifier les relations économiques extérieures. Nous allons maintenant examiner le combat pour la décolonisation des relations économiques extérieures de l'Afrique qui commença à cette époque et le débat sur le développement et la dépendance qui l'accompagna.

## Le combat pour la décolonisation économique (1974-1984)

Les États africains poursuivirent leur effort de décolonisation suivant deux axes principaux: le combat général du tiers monde en faveur d'un nouvel ordre économique international et les négociations de la Convention de Lomé entre les pays ACP et la CEE. Cet effort était centré sur les relations économiques extérieures; il ne tenait aucun compte de la part imputable aux rapports sociaux propres aux pays africains dans l'insuffisance de leur développement.

À partir du milieu des années 60, une campagne visant à réformer les structures des relations économiques mondiales avait été lancée à l'ONU par le Groupe des Soixante-Dix-Sept. S'inspirant des idées de certains économistes latino-américains et enhardis par le succès de l'OPEP, les animateurs de cette campagne rassemblèrent vite de nombreux suffrages et surent attirer l'attention sur eux en faisant grand battage autour des griefs économiques du tiers monde à l'encontre de l'Occident.

En 1974, le Groupe des Soixante-Dix-Sept fit adopter à l'ONU une Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international, accompagnée d'un Programme d'action à cette fin. Le groupe fit également adopter une Charte des droits et devoirs économiques des États. Cette charte avait deux aspects importants. Elle affirmait à la fois la souveraineté des nations sur leurs ressources naturelles, sur les biens étrangers et ceux des sociétés multinationales situées sur leur territoire, et leur droit de nationaliser ces biens et de décider des modalités de l'indemnisation. Ces dispositions

étaient contraires au droit international existant qui, en cas de nationalisation, faisait de l'indemnisation une obligation à remplir selon ses propres modalités. En second lieu, la Charte faisait obligation aux pays développés de redresser les inégalités entachant la structure de l'économie internationale en réorganisant les structures décisionnelles du FMI, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, en accroissant les transferts nets de ressources aux pays en développement et en leur donnant accès aux moyens scientifiques et techniques correspondant aux besoins et aux objectifs de leur développement. Washington, Paris et Londres entendirent avec inquiétude résonner ces sonnettes d'alarme.

La campagne pour le nouvel ordre économique international se concentra sur les thèmes suivants: les fortes fluctuations des prix des produits primaires et l'instabilité consécutive des recettes des pays exportateurs; la détérioration des termes de l'échange entraînant la baisse relative constante des prix des matières premières par rapport à ceux des produits manufacturés; l'accès insuffisant du tiers monde à la technique occidentale en matière d'industrialisation; l'accès insuffisant des industries du tiers monde aux marchés occidentaux; l'insuffisance des apports de capital provenant des recettes d'exportation, de l'aide étrangère et des investissements étrangers pour financer le développement du tiers monde. Pour remédier à toutes ces difficultés, il était proposé de réformer le système monétaire, les mécanismes de transfert de technologie et d'industrialisation, ainsi que le commerce international.

Pour obtenir que les pays du tiers monde puissent disposer de plus de capitaux, les avocats du nouvel ordre économique international demandaient: une modification de la répartition des voix au FMI afin de favoriser les pays en développement; une augmentation substantielle des fonds propres de la Banque mondiale pour lui permettre d'accroître le montant de ses prêts à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres; le refinancement et le réaménagement de certaines dettes du tiers monde, un moratoire sur le paiement des intérêts dans certains cas et leur annulation pure et simple dans d'autres; enfin, un plancher du montant de l'aide étrangère fixé à 0,7% du produit national brut (PNB) des pays donateurs en 1980.

Sur le chapitre de la technique et de l'industrialisation, l'idée était de changer les règles en vigueur, afin de permettre aux pays du tiers monde d'acquérir plus facilement et à meilleur marché la technique occidentale. Ces pays proposaient de réduire le coût des brevets, des licences, des marques déposées et de l'assistance technique. Étant donné que le transfert de technologie s'opérait essentiellement par l'intermédiaire de sociétés multinationales, ils préconisaient d'instituer un code réglementant l'activité des multinationales dans le tiers monde. Ils réclamaient aussi une redistribution de l'industrie mondiale et demandaient instamment aux pays développés d'aider le tiers monde à atteindre l'objectif de 25% de la production mondiale en l'an 2000. À cet effet, les pays du tiers monde demandaient qu'un accès préférentiel fût réservé à leurs exportations sur les marchés occidentaux.

En matière de commerce international, les pays du tiers monde désignaient la structure du marché mondial comme la source de leurs maux. La commercialisation de leurs productions agricoles et minières était, disaient-

ils, entièrement entre les mains d'organismes commerciaux occidentaux. Les diverses bourses de commerce se situaient toutes en Occident, sous contrôle de l'Occident, et chacune d'elles était dominée par quelques grandes sociétés. Par exemple, trois multinationales contrôlaient le marché mondial de la banane; près de 90% du commerce d'exportation du tabac en feuilles étaient aux mains de six sociétés; quinze grandes sociétés se partageaient le commerce international du coton; celui du cacao et des produits dérivés était l'affaire de six sociétés; trois sociétés avaient la haute main sur le marché mondial des céréales; enfin, quatre sociétés contrôlaient le marché mondial de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium.

Se fondant sur l'exemple de l'OPEP, les gouvernements du tiers monde estimèrent qu'il leur fallait former des cartels de producteurs pour arracher le contrôle des marchés aux oligopoles occidentaux. Lorsque de tels cartels n'étaient pas réalisables, ils entendaient amortir les effets de la maîtrise du marché par l'Occident grâce à des accords internationaux sur les produits de base (AIPB) dont les mécanismes, fondés sur la manipulation des prix et de l'offre, permettraient de stabiliser et d'accroître progressivement les recettes d'exportation du tiers monde. Pour préserver le pouvoir d'achat de leurs exportations, ils proposèrent d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés.

Ces idées furent présentées à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le développement, à Nairobi en 1976, en tant que proposition d'un Programme intégré pour les produits de base (PIPB). Il s'agissait d'étendre les AIPB à dix-huit produits et groupes de produits, de constituer un Fonds commun servant à financer des stocks régulateurs pour stabiliser les prix à l'intérieur de fourchettes fixées d'un commun accord, de créer des « facilités de financement compensatoires » permettant de compenser l'insuffisance des recettes d'exportation. Ce système d'accords, de fonds et d'autres facilités devait commencer à fonctionner à la fin de 1978.

Les pays occidentaux n'étaient évidemment pas favorables à ces propositions qui tendaient à supprimer ou à affaiblir leur contrôle sur l'économie mondiale. Mais ils ne voulaient pas non plus d'une prolifération de cartels du genre de l'OPEP pour d'autres produits de base, et pas davantage d'un climat général d'hostilité et d'affrontement économiques. Soucieux en outre de leurs intérêts à long terme qui étaient d'assurer la stabilité de leur approvisionnement en matières premières aux plus bas prix possible, les pays occidentaux consentirent à entamer des négociations avec l'intention, non pas d'accéder aux exigences du tiers monde, mais plutôt de désamorcer les pressions, de saboter le mouvement en faveur du nouvel ordre économique international et de confier le contrôle d'un éventuel accord au FMI, à la Banque mondiale et à d'autres institutions d'obédience occidentale. Comme on pouvait s'y attendre, les négociations n'aboutirent pas à grand-chose.

En 1980, une publication de l'ONU, *Forum du développement*<sup>4</sup>, reconnaissait que les règles et les structures régissant les transferts industriels

4. *Forum du développement*, septembre 1980, p. 13.

et technologiques étaient demeurées à peu près inchangées. En 1984, seuls cinq produits de base exportés par le tiers monde — le sucre, le cacao, le café, l'étain et le caoutchouc naturel — faisaient l'objet d'accords internationaux. Et un seul de ces accords, l'Accord international sur le caoutchouc naturel, était postérieur à la quatrième CNUCED. Ces accords internationaux, déjà minés par la non-participation de certains des producteurs et des consommateurs principaux, ne fonctionnaient pas bien, étant confrontés à des difficultés pratiques allant de l'insuffisance des fonds affectés aux stocks régulateurs à des querelles de contingentement entre producteurs.

On ne parvint pas davantage à mettre en œuvre les facilités de financement compensatoires. Le fonds de 44 milliards de dollars des États-Unis, initialement proposé par la CNUCED, avait été ramené en 1983 au chiffre plus modeste de 10 milliards de dollars, avec un capital versé de 1 milliard de dollars seulement. À ce niveau, le fonds, s'il était créé, ne permettrait de compenser que 10 % au plus des déficits prévus des recettes d'exportation.

L'idée d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés mourut dans l'œuf. Quant aux espoirs de création d'un Programme intégré pour les produits de base, ils s'évanouirent à la dernière réunion, en 1980, du Comité intergouvernemental spécial pour le PIBB.

Malgré ces échecs retentissants, le Groupe des Soixante-Dix-Sept présenta, en février 1980, un ensemble d'objectifs révisés. Il s'agissait d'atteindre : une croissance annuelle du PIB des pays du tiers monde de 7,5 % ; une part du tiers monde dans le marché mondial d'articles manufacturés de 20 % en 1990 et 30 % en l'an 2000 ; une part des exportations de produits alimentaires et agricoles de 35 % en 1990 et 50 % en l'an 2000. Le groupe demandait enfin le transfert d'au moins 300 milliards de dollars aux pays du tiers monde au cours des années 80.

Dans le cadre de la campagne générale pour un nouvel ordre économique international lancée par le tiers monde, les pays africains insistaient sur ce qui caractérisait l'économie africaine. L'Afrique étant avant tout un fournisseur de matières premières, sa préoccupation centrale était naturellement la stabilisation de ses recettes d'exportation et l'indexation. Et comme l'Europe demeurait le principal partenaire commercial de l'Afrique, malgré l'accroissement spectaculaire du volume des échanges de celle-ci avec les États-Unis et le Japon, les Africains firent porter l'essentiel de leur effort sur les négociations avec la CEE.

Lors de la formation de la CEE, la France avait expressément demandé qu'une place fût faite dans l'organisation aux relations particulières qu'elle entretenait avec ses colonies sur le point d'accéder à l'indépendance. Il fut alors décidé de conférer un statut de membre associé aux pays qui avaient des relations particulières avec des membres de la CEE. Par les Conventions de Yaoundé de 1963 et de 1969, ces relations particulières se muèrent en un faisceau de relations multilatérales entre les pays de la CEE et les 18 anciennes colonies de la France, de la Belgique et de l'Italie. Cela épargna aux associés africains le souci de conclure des accords séparés avec les différents membres de la CEE. Quant à ceux-ci, ils s'assuraient ainsi, collectivement,

la possibilité beaucoup plus avantageuse d'exploiter les marchés et les ressources d'un groupe plus vaste d'États africains.

En 1975, la Convention de Yaoundé fut remplacée par la première Convention de Lomé entre 9 pays de la CEE et 46 pays du groupe ACP. En 1979, lorsque fut signée la deuxième Convention de Lomé, le nombre des pays du groupe ACP était passé à 58. Et en 1984, tandis que la troisième Convention était en cours de négociation, les pays de la CEE étaient au nombre de 10 et le groupe ACP comptait 64 membres. Sur ce nombre, 43 étaient des pays africains. Ainsi s'établirent les relations CEE-ACP, à partir du noyau des relations franco-africaines qui s'était lui-même progressivement transformé en relations euro-africaines.

Les pays africains entendaient garantir, au moyen de ces conventions, la stabilité de leurs recettes d'exportation sur leurs traditionnels marchés européens. Les clauses commerciales des Conventions de Lomé permettaient à 95 % des quelques produits industriels qu'exportaient les pays du groupe ACP d'entrer en franchise sur le territoire de la CEE. Lomé I avait institué un dispositif, le STABEX, devant servir à stabiliser les prix de 34 produits et à prémunir les pays du groupe ACP contre les chutes de leurs recettes d'exportation pour ces produits. Lomé II porta la liste du STABEX à 44 articles et créa un mécanisme connexe, le SYSMIN (plus connu sous le nom de MINEX) pour 6 produits minéraux — le cuivre, les phosphates, la bauxite/alumine, le manganèse, l'étain et le minerai de fer. Le MINEX n'offrait pas de compensation des manques à gagner sur les exportations, mais permettait d'obtenir des prêts à faible taux d'intérêt auprès de la Banque européenne de développement pour aider les entreprises minières menacées par une chute brutale de leurs recettes due à un fléchissement des cours.

Les pays de la CEE cherchaient pour leur part à assurer à leurs usines un approvisionnement régulier en matières premières à bon marché et, en évinçant leurs concurrents, à conserver pour eux les marchés africains des biens de consommation et d'équipement. Les règles entérinées à Lomé excluaient par conséquent, pour les pays du groupe ACP, la possibilité de former des cartels qui, en exerçant des pressions sélectives sur les pays de la CEE, auraient pu affaiblir leur compétitivité par rapport au reste du monde industriel. De façon analogue, la Convention de Lomé octroyait des droits préférentiels aux multinationales de la CEE opérant dans les pays du groupe ACP, les favorisant par rapport à leurs rivaux américains et japonais; mais elle n'accédait pas aux demandes du groupe ACP de pouvoir réglementer et superviser les activités des multinationales sur ses territoires.

Sur d'autres chapitres, les desiderata des pays du groupe ACP ne furent pas davantage satisfaits. Par exemple, le Fonds européen de développement pouvait apporter une aide à l'investissement dans les branches du bâtiment, de l'adduction d'eau, de l'équipement sanitaire, de l'énergie et de la production des matières premières, mais pas pour des industries dont les produits pouvaient concurrencer les articles manufacturés européens sur les marchés d'Europe. Il n'était même pas prévu que le groupe ACP fût représenté à ce Fonds européen de développement.

Les pays du groupe ACP exprimaient de nombreuses réserves au sujet de Lomé II, ce qui contribua à faire traîner en longueur les négociations relatives à Lomé III. Néanmoins, du seul fait de leur existence et de leur application, les Conventions de Lomé constituaient un pas en avant considérable par rapport aux stériles négociations concernant un nouvel ordre économique international.

## Un impérialisme triomphant

En dehors des milieux animés de la diplomatie, de la propagande et des théoriciens de la coopération, comment fonctionnèrent sur le terrain les relations afro-occidentales entre 1974 et 1985? Quels résultats donnèrent au juste les efforts déployés pour décoloniser ces relations? Et qu'en fut-il du développement?

Dans l'ensemble, les tentatives de décolonisation économique se sont révélées infructueuses; l'ordre établi par la Charte de l'Atlantique est demeuré intact. La campagne pour un nouvel ordre économique international et la Convention de Lomé n'ont pas sensiblement modifié les conditions de dépendance caractérisant le rôle de l'Afrique dans le système capitaliste mondial. S'il y a eu changement, c'est dans le sens d'un renforcement des relations et des forces économiques coloniales. Les pays africains sont restés membres de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI, etc., et ces institutions n'ont pas perdu leur nature d'instruments de la domination occidentale; quant à l'influence de l'Afrique et du tiers monde en leur sein, elle ne s'est pas notablement accrue, sauf dans le domaine de la rhétorique.

Aucune réforme n'a modifié les systèmes monétaire et commercial pour infléchir leur fonctionnement en faveur du tiers monde. Malgré leurs véhémentes dénonciations du FMI, les pays africains n'en ont pas moins été contraints de traiter avec lui à ses propres conditions. De même, les oligopoles occidentaux ont continué de contrôler la commercialisation des exportations de l'Afrique. S'il y eut des tentatives faites pour les court-circuiter, elles échouèrent. Par exemple, en 1981, le Zaïre entreprit de commercialiser indépendamment ses diamants, mais il y renonça en 1983 et s'en remit de nouveau à la De Beers.

Aucun changement notable n'est intervenu dans la répartition du commerce extérieur de l'Afrique remontant à l'époque coloniale, même si sa valeur est passée de 4,9 milliards de dollars en 1960 à 89,6 milliards de dollars en 1980. L'Europe occidentale est demeurée le principal partenaire commercial de l'Afrique; le commerce africain avec le bloc soviétique a stagné, puis diminué; le commerce intra-africain est resté lui aussi stationnaire. Les biens de consommation ont constitué la plus grande partie des importations, soit entre 35 et 45%<sup>5</sup>. Ainsi, en ce qui concerne la composition et la direction de son commerce, l'Afrique est demeurée un fournisseur de

5. CEA, 1983.

produits primaires pour le monde occidental et un marché pour les articles manufacturés occidentaux.

Les chiffres de 1981 montrent combien a peu évolué la répartition du commerce africain pendant la période postcoloniale considérée. Cette année-là, le commerce de l'Afrique avec le reste du monde a représenté un montant total de 106 milliards de dollars, la part de l'OCDE dans ce total s'élevant à 71 milliards de dollars; sur ce chiffre, la part de la CEE était de 43 milliards de dollars, celle des États-Unis de 13 milliards de dollars, et celle du Japon de 7 milliards de dollars. Le commerce de l'Afrique avec les pays en développement non africains représentait une valeur de 16 milliards de dollars; les échanges avec le bloc soviétique ne dépassaient pas 1,3 milliard de dollars; d'autres catégories d'échanges particulières et non spécifiées représentaient 18 milliards de dollars. Le commerce intra-africain ajoutait la maigre somme de 6,7 milliards de dollars, portant le total général du commerce africain à un montant de 113 milliards de dollars<sup>6</sup>.

Sur le plan intérieur, les économies africaines ont conservé leur caractère colonial, d'autant plus que peu d'efforts ont été faits pour le modifier. Leur orientation vers le marché mondial a continué d'être le facteur déterminant de l'investissement dans l'agriculture et les industries extractives; quant à la production des «enclaves industrielles», elle a été fonction des exigences de l'économie internationale. Il n'y a eu pratiquement aucun effort de développement fondé sur un inventaire complet des ressources et sur une organisation du marché intérieur de nature à susciter la création de relations interindustrielles internes. Par conséquent, les économies africaines ont continué à produire les biens qu'exigeait d'elles le monde occidental, par l'intermédiaire du marché mondial, plutôt que les biens nécessaires aux Africains.

Sous la protection des divers API, les multinationales ont continué à dominer la production et la distribution en Afrique. Par exemple, l'archétype des multinationales de la CEE opérant en Afrique, la société britannique Lonhro, a continué à tirer la majeure partie de ses bénéfices de ses activités africaines. En 1982, 1,2 milliard de dollars, soit le quart de son chiffre d'affaires (4,7 milliards de dollars) provenait d'Afrique; mais cette somme dégagait un bénéfice de 120 millions de dollars, soit environ 50% de la totalité des bénéfices réalisés par Lonhro au cours de l'exercice, ce qui faisait de l'Afrique son théâtre d'opérations de loin le plus lucratif. Quant au champ couvert par ses activités africaines, il était considérable. La plupart de ses 800 filiales se trouvaient en Afrique: au Malawi, au Zimbabwe, au Kenya, en Zambie, au Nigéria, au Ghana, à Maurice, en Ouganda, au Swaziland et en Afrique du Sud. Lonhro possédait des journaux, des plantations de thé, des hôtels, des ranches, des plantations de canne à sucre et des sucreries; elle fabriquait des charrues, des textiles, de la bière, des peintures, des confiseries, des cosmétiques et des autocars; elle distribuait et vendait au détail des

6. D'après le FMI, 1982. Les chiffres sont arrondis.

véhicules à moteur, des oléagineux, des disques, des bandes magnétiques, de l'équipement minier et des pièces détachées; en outre, elle s'occupait de leasing d'avions, exploitait des mines de charbon, de cuivre, d'or et de platine, et gérait des entreprises de bâtiment et de travaux publics. En fait Lonhro était à elle seule, avec plus de 600 millions d'hectares d'exploitations agricoles diverses, le plus grand producteur de denrées alimentaires d'Afrique<sup>7</sup>.

Or, contrairement à ce que l'attitude extérieurement hostile aux multinationales des gouvernements africains pourrait donner à penser, ces sociétés ont en fait été sollicitées et accueillies à bras ouverts. Par exemple, Lonhro a officiellement été rappelée en Tanzanie en 1983, cinq ans après en avoir été expulsée pour son ingérence dans la guerre d'indépendance du Zimbabwe. Elle reçut un dédommagement pour les avoirs de ses 18 filiales nationalisées par la Tanzanie et fut invitée à réinvestir l'argent et à ranimer les activités qui avaient périclité sous la gestion de l'État.

L'ampleur du champ d'activité de Lonhro et son retour en Tanzanie illustrent l'accueil qui est généralement réservé — même si c'est à contrecœur — aux multinationales tant décriées. Au début des années 80, les États africains marxistes eux-mêmes abandonnèrent Marx pour l'économie mixte et manifestèrent le désir de nouer des relations économiques plus étroites avec cet Occident et ses multinationales naguère honnis. La Guinée et le Congo, qui avaient opté pour la voie socialiste dans les années 60, tentèrent un rapprochement politique avec l'Ouest et cherchèrent à attirer le commerce, l'aide et les investissements du monde capitaliste. Quant à l'Éthiopie, à l'Angola et au Mozambique, dix ans à peine après s'être proclamés États marxistes, ils se détournèrent du modèle soviétique de développement et renouèrent avec le monde occidental.

Le Mozambique, par exemple, État marxiste convaincu, se mit à courtoiser sérieusement l'Occident en 1982. Les effets conjugués d'une grave sécheresse, d'une pénurie de personnel de gestion et de compétences techniques, ainsi que l'insuffisance de l'apport de capitaux étrangers en provenance du bloc soviétique avaient mené son économie à la crise. Le PNB par habitant était tombé de 208 dollars en 1981 à moins de 155 dollars en 1983. Pour combattre la crise, le Mozambique, dont l'économie était entièrement planifiée, libéralisa de façon limitée le marché de l'emploi et celui de certains biens. Il demanda à adhérer à la Banque mondiale et au FMI et, à la fin de 1984, devint le soixante-cinquième pays du groupe ACP. Qui plus est, il se lança dans des opérations conjointes avec des sociétés américaines, japonaises et espagnoles et offrit à Lonhro<sup>8</sup> une partie des exploitations agricoles d'État.

Ainsi, au lieu de prendre ses distances avec le monde occidental, l'Afrique est restée liée au système capitaliste mondial selon le mode colonial classique et par les structures mêmes dont elle avait cherché à se dégager ou qu'elle avait voulu changer.

7. *South*, Londres, juillet 1983 et septembre 1983; *Euromoney*, Londres, décembre 1983.

8. *South*, Londres, décembre 1984.

L'esclavage et les empires territoriaux ont bien disparu, mais c'est pour laisser place au triomphe du néocolonialisme et de l'impérialisme économique.

## La persistance de la dépendance et du sous-développement de l'Afrique

L'Afrique a réussi à peu près complètement sa décolonisation politique, mais elle a raté sa décolonisation et son développement économiques, et donc aussi cette modernisation sur laquelle elle comptait pour obtenir le respect du monde.

Le continent n'a atteint qu'une modernité de pacotille et déjà dépassée. Comme des gouttes de pluie éparses sur un sol poussiéreux, l'attrail du modernisme a piqueté de-ci de-là le sol africain — quelques aéroports, quelques ports de mer, des villes sordides dotées de quelques commodités modernes, quelques usines, quelques kilomètres de routes modernes, etc. —, mais tout cela absolument privé de l'esprit de la modernité puisque la croissance du PIB dont ces ouvrages sont le résultat n'a manifesté aucune cohérence interne et que ses ressorts sont restés en dehors de l'Afrique.

Non seulement l'Afrique n'a pas réussi à créer une modernité robuste, mais elle a même perdu sa capacité traditionnelle d'assurer sa propre subsistance. En 1984, elle était le seul continent incapable de se nourrir lui-même. La famine ravageait ou menaçait de vastes portions de territoires. L'image la plus représentative du continent noir était celle d'une incompetence chronique symbolisée par un réfugié émacié tendant perpétuellement la sébile du mendiant. Les dirigeants africains lançaient au monde leurs appels à l'aide et, tandis que les affamés mouraient par millions, l'Afrique devenait un objet de charité, de pitié et de mépris à peine déguisé. Après un quart de siècle d'efforts, l'Afrique n'a ni réalisé la modernité, ni gagné le respect du monde.

L'Afrique a pris l'habitude, au cours de la période considérée, d'imputer la responsabilité de tous ses maux au monde occidental et en particulier à son refus de modifier les relations inéquitables qu'il avait établies au temps du colonialisme. Or cette attitude manifeste au plus haut point l'irresponsabilité africaine. Après tout, ni les relations en question, ni le sous-développement n'étaient immuables. Dans les limites du possible, les gens peuvent modifier leur situation et souvent ils le font.

Cependant, dans la situation mondiale telle qu'elle était entre 1960 et 1984, un pays pauvre et sous-développé avait-il vraiment la possibilité de se développer? Sans aucun doute, oui! Le développement était possible, aussi bien sans se couper de l'Occident ni altérer les structures essentielles de la domination capitaliste (comme le montrèrent Singapour, Taiwan, Hong Kong, la Corée du Sud et d'autres pays nouvellement industrialisés du tiers monde, les NPI) qu'en rompant avec le système capitaliste (comme le fit la



26.3. Famine en Éthiopie en 1985: réfugiés venant d'arriver au centre Korem.  
[Photo: © Magnum Photos. Photo: Sebastiao Salgado.]

Chine après 1949). Alors, pourquoi l'Afrique a-t-elle échoué ? Pourquoi aucun pays africain n'a-t-il rejoint les NPI ?

Certains ont prétendu qu'ils en avaient été empêchés par le manque de capitaux, d'autres par la rareté de leurs ressources naturelles, ou bien que leur population s'était avérée insuffisante pour créer un marché intérieur capable de soutenir l'effort de développement. Ces assertions sont certainement recevables dans le cas des États les plus pauvres et les plus petits d'Afrique (encore que l'on puisse objecter la taille et l'ampleur des ressources naturelles de Singapour ou de Taiwan), mais il en est d'autres pour lesquels pareilles excuses ne tiennent évidemment pas. Avec les milliards de son pétrole, ses 100 millions d'habitants pouvant constituer un grand marché intérieur, sa main-d'œuvre qualifiée, sa vaste superficie, ses ressources minières et son potentiel agricole, pourquoi le Nigéria ne s'est-il pas développé pendant le premier quart de siècle de son indépendance ? Appréhender les raisons de son échec permettra peut-être d'éclairer celui de l'Afrique tout entière.

L'énorme masse de capitaux dégagée par la rente pétrolière ne fut ni accumulée ni investie dans le renforcement des capacités productives du pays. La plus grande partie fut dilapidée à l'étranger. L'incapacité du Nigéria d'accumuler et d'investir judicieusement ses énormes revenus pétroliers est imputable en grande partie aux origines, à l'idéologie et aux aspirations de sa classe dirigeante.

L'élite était essentiellement composée de mandarins, pour la plupart originaires des groupes non productifs de la petite bourgeoisie coloniale. Même ses membres originaires de groupes productifs avaient été transformés en mandarins par une longue préparation universitaire à des carrières bureaucratiques. En conséquence, ils n'avaient, dans l'ensemble, aucune expérience de la production, ils rechignaient à ses contraintes et à ses risques et éprouaient même envers elle une certaine antipathie dédaigneuse. En revanche, ils avaient un énorme appétit de consommation. Oubliant que la chasse n'est pas le morceau de viande dans l'assiette, ils concevaient la programmation du développement comme la confection de listes d'achat d'objets manufacturés à importer pour les consommer. Avides de ce que le monde industriel pouvait offrir de mieux, ils avaient pour objectif d'affecter à la consommation tous les revenus que pouvait offrir une économie qui conservait son caractère colonial.

Ils avaient un slogan pour le dire : « Partager le gâteau national. » Rares furent les responsables qui songèrent à la nécessité de semer davantage de grain et de construire des fours plus grands pour confectionner le gâteau national. Si le gâteau grossissait, ce qui était le cas, grâce aux revenus d'une production pétrolière dont ils n'avaient pas à s'occuper eux-mêmes, tant mieux ! Mais si d'aventure il cessait de croître, toutes les énergies se concentraient dans la ruée sur ce qui restait. Soucieux avant tout de se faire payer, puis de tout dépenser à l'acquisition des biens de consommation les plus modernes, ils étaient peu enclins à l'accumulation de capital aux fins d'investissements productifs.

En revanche, la bourgeoisie occidentale avait l'habitude d'accumuler le capital; elle en avait une longue expérience et s'appuyait en outre sur des systèmes de production hautement développés ainsi que sur de grandes réserves de capitaux antérieurement accumulés qu'elle pouvait mobiliser en vue d'une nouvelle accumulation. La scène était ainsi dressée pour un concours d'accumulation du capital parfaitement inégal entre un centre bourgeois puissant et expérimenté et un mandarinat périphérique dépourvu d'expérience.

Les efforts sans conviction de certaines fractions de l'élite nigériane ne suffirent pas à arrêter l'hémorragie. Le contrôle des changes, la surévaluation de la monnaie, un système compliqué de droits de douane et d'importation, au lieu d'endiguer la fuite des capitaux, ne firent qu'encourager la corruption dans les milieux du mandarinat censés faire appliquer ces mesures. L'industrialisation par la substitution de productions locales aux importations et par la semi-transformation de produits agricoles ne permit pas les économies de devises escomptées, car il fallut importer les usines, puis les faire fonctionner avec du personnel et du matériel importés. Par le jeu des exonérations d'impôts, des rapatriements de dividendes, de la fixation de prix de transfert par les multinationales, du service de la dette, des importations massives de biens de consommation et de la corruption du mandarinat qui préférait piller les richesses nationales et mettre le butin à l'abri dans les coffres de banques étrangères, le flux net des capitaux se dirigeait vers les pays occidentaux. Au total, les efforts d'accumulation et d'investissement faits au Nigéria ressemblaient à une partie de bras de fer entre un bambin à peine sorti du berceau et un géant en pleine possession de ses moyens.

L'échec du Nigéria est essentiellement imputable à une conception du développement qui considérait ce dernier avant tout comme un accroissement de la consommation. Certes, cela faisait l'affaire de leurs partenaires occidentaux, mais ce sont bien les Nigériens eux-mêmes qui ont adopté ce point de vue et l'ont mis en pratique. Leur principal sujet d'insatisfaction était qu'ils ne pouvaient tirer de l'économie locale et internationale de quoi satisfaire leurs appétits toujours augmentés. Au lieu de les inciter à développer leur production intérieure, cette insuffisance les amena à emprunter à l'étranger pour pouvoir importer plus de biens de consommation. Cette stratégie de développement associant une forte consommation à une faible production les conduisit à une modernité qui n'était jamais qu'une occidentalisation du goût, sans les moyens de produire sur place de quoi satisfaire ce goût. Autrement dit, les Nigériens mirent en œuvre non une conception africaine, mais la conception occidentale du développement de l'Afrique.

Le refus délibéré des élites africaines de s'atteler à la production en tant que facteur essentiel de développement reflétait aussi les idées des mouvements sociaux-démocrates occidentaux, celles du socialisme fabien du Parti travailliste britannique ou de la London School of Economics, qui mettaient l'accent sur la distribution en faisant totalement abstraction de la production. Or, si une telle attitude était compréhensible dans une société

où le problème de la production était résolu depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle, elle était totalement inadaptée aux économies sous-productives de l'Afrique. Néanmoins, elle fut adoptée par les premiers dirigeants de l'Afrique indépendante. Pourquoi? La plupart d'entre eux avaient grandi dans l'atmosphère sociale-démocrate des universités occidentales et les mouvements sociaux-démocrates occidentaux les avaient soutenus lors de leur lutte pour l'indépendance politique. Tout cela avait contribué à former leur vision du monde. La responsabilité de l'influence négative des mouvements socialistes occidentaux sur le développement africain n'en incombe pas moins pleinement, il faut le souligner, à l'élite africaine qui fit siennes des idées ne correspondant pas aux besoins du continent.

Lorsqu'il s'avéra que la politique privilégiant la répartition du revenu aboutissait, dans les économies périphériques et sous-productives d'Afrique, à une société non pas de bien-être mais de « mal-être », pourquoi les dirigeants africains ne l'abandonnèrent-ils pas pour s'atteler à la tâche primordiale d'organiser la production? Après tout, ils n'avaient pas l'excuse des adeptes du culte du cargo en Mélanésie, qui ne connaissaient rien de la nature et des conditions de production des objets modernes amenés sur leurs rivages par des navires et des avions. Les dirigeants africains, qui avaient beaucoup voyagé et avaient été éduqués en Occident, ne pouvaient prétendre ignorer la nécessité et les exigences de la production industrielle. Pourquoi dès lors répugnaient-ils à donner à la production la première place dans leur politique de développement? Cette carence, il convient de le noter, tous la partagèrent: capitalistes, socialistes et marxistes africains.

Le fait est là, les mandarins de l'élite africaine éprouvaient une aversion profonde envers les contraintes de la production. Comme le disaient de nombreux hommes d'affaires nigériens à l'époque du boom pétrolier: « *Pourquoi produire quand on peut acheter?* » Les Africains qui ne disposaient pas de revenus pétroliers pour acheter et qui réclamaient de l'aide à cor et à cri auraient aussi bien pu dire: « *Pourquoi produire quand on peut mendier ou emprunter?* » La répugnance des élites africaines à l'égard de la production, leur attachement à la philosophie distributive et leur conception de type culte du cargo d'un développement consistant à satisfaire des appétits croissants par des importations croissantes ont été les principaux constituants d'une mentalité de dépendance qui a empêché l'Afrique de réaliser le développement auquel elle prétendait viser.

Mais comment se fait-il que cette mentalité de dépendance ait persisté alors qu'elle constituait un obstacle pour atteindre le but déclaré? Tout au long de la période considérée, les revenus de la production pétrolière et minière et les largesses du système capitaliste mondial furent suffisants pour que les dirigeants africains ne soient pas obligés de produire au lieu d'acheter, de mendier ou d'emprunter. Quand bien même certains d'entre eux auraient été tentés de s'atteler à la production, ces ressources les en dispensaient. Aussi longtemps qu'ils pouvaient répondre à l'attente de la population par de modestes importations de marchandises modernes et qu'ils pouvaient entretenir son espoir de voir bientôt davantage de bonnes choses à la disposition de tous, les dirigeants ne se sentaient nullement obligés de

changer d'attitude et de se soumettre aux lois rigoureuses de l'accumulation du capital et de l'investissement dans les forces productives qui sont les fondements d'un développement autonome. Malgré la lenteur de la croissance du PIB, en regard notamment de l'aspiration à « rattraper le retard », les maigres progrès enregistrés suffisaient tout de même pour que les dirigeants africains n'eussent aucun désir de modifier le caractère colonial des relations afro-occidentales. Tout au plus jugeaient-ils politiquement profitable de se plaindre et de réclamer de plus grosses miettes du banquet de l'Occident; s'ils échouaient à obtenir davantage, comme il arriva lors de la campagne pour un nouvel ordre économique international, ils reprochaient bruyamment aux Occidentaux leur dureté de cœur, se posant ainsi, aux yeux de leurs partisans, en champions du progrès africain.

Accoutumés à une dépendance qui ne leur pesait pas trop, ils n'éprouvaient pas un besoin irrésistible d'exploiter les possibilités de développement de leurs pays au sein du système capitaliste mondial (comme le faisaient les NPI); ils n'étaient pas non plus acculés au point de devoir trancher tous les liens avec le système pour ne plus compter que sur eux-mêmes (comme l'avait fait la Chine); enfin, ils n'étaient pas politiquement motivés par le problème de la survie de leurs nations face à l'agression étrangère (comme avaient pu l'être le Japon ou l'Union soviétique), ce qui aurait pu les déterminer à développer la production industrielle.

Les causes structurelles de l'échec de l'Afrique relativement à la décolonisation et au développement économique sont indéniablement liées aux rapports de dépendance hérités du passé, mais son inaptitude à modifier ces relations en s'appliquant à accroître ses forces productives est, en dernier ressort, imputable à la mentalité de dépendance si largement répandue chez ses dirigeants.

Il reste néanmoins un combat que les Africains ont toutes les chances de gagner dans un avenir rapproché: la lutte contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé. Nous voici ramenés au troisième des fléaux historiques qui ont marqué les rapports de l'Afrique et du monde capitaliste. Le capitalisme, associé à la traite des esclaves et à l'impérialisme, a aussi été constamment attaché au racisme. Le mariage du capital et de la traite s'est révélé, sous ses multiples formes, extrêmement résistant. Qu'en sera-t-il du mariage du capital et du racisme? C'est ce troisième lien historique d'un système polygame qu'il nous faut maintenant aborder.

## Vers une déracialisation du capitalisme

Nous allons examiner pour finir les questions posées par la rupture, inéluctable et prochaine, de l'alliance entre le racisme à l'ancienne et le capitalisme en Afrique du Sud. S'il est sûr que l'*apartheid* ne se relèvera pas de cette rupture, le capitalisme, lui, pourrait bien en sortir sans aucun dommage.

L'expérience la plus impressionnante vécue sur le continent au milieu des années 80 est peut-être celle des jeunes Sud-Africains qui risquent leur

vie, jour après jour, dans des affrontements avec les forces de répression, pour manifester leur colère contre l'*apartheid*. Si ces événements annoncent une révolution, la question se pose de savoir combien de temps il lui faudra pour parvenir à maturité. À quand la victoire ?

Les optimistes ont comparé la situation sud-africaine aux révolutions éthiopienne de 1974 et iranienne de 1979, dont le triomphe avait été précédé d'une succession de manifestations de rues. Les régimes iranien et éthiopien, vieux, en un sens, de plusieurs millénaires, représentaient, sous leur dernière forme, une alliance des forces féodales nationales et du capitalisme international. Et pourtant, malgré cette alliance et leur ancienneté, ils ne résistèrent pas à quelques mois de manifestations.

L'*apartheid*, ne pouvant être renversé ni par des manifestations de rues ni par l'intervention d'armées africaines venues du dehors, résistera plus longtemps que le shah et Haïlé Sélassié. Ce régime ne peut tomber qu'à la suite d'une *lutte organisée menée à l'intérieur du pays*. Or les éléments organisés, les armées africaines, sont à l'extérieur, et les manifestations de rues, à l'intérieur, ne s'inscrivent pas encore dans une lutte organisée. Elles rendent les *townships* ingouvernables, mais sans les combattants et les saboteurs d'une guérilla intérieure, que les États africains peuvent soutenir, nourrir et *armer*, la lutte ne peut triompher.

Les sanctions économiques occidentales peuvent-elles amener le changement fondamental ? Si la condamnation de l'*apartheid* par les Occidentaux est juste susceptible de remonter le moral des opprimés, les mesures proprement politiques de boycottage économique peuvent certes pousser à la libéralisation du régime mais ne peuvent en elles-mêmes conduire au suffrage universel. La clé du succès de la révolution demeure la lutte armée intérieure.

Si l'*apartheid* ne peut plus trouver son salut dans l'arrogance des Blancs et dans son propre armement, peut-il au moins compter sur son alliance avec le capitalisme ? À vrai dire, cette alliance est très menacée. Le capitalisme ne saurait tolérer très longtemps que le racisme perturbe outre mesure les lois de l'offre et de la demande, surtout quand ce racisme devient inefficace d'un point de vue économique.

On l'a vu au temps de la traite des esclaves. Alors que l'esclavage avait fait les beaux jours du capitalisme, la technique ayant gagné en efficacité, la main-d'œuvre servile devint moins intéressante que la main-d'œuvre salariée. Et la Grande-Bretagne, qui avait été la première puissance esclavagiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, devint au XIX<sup>e</sup> la première puissance abolitionniste.

De la même manière, d'un strict point de vue économique, l'alliance entre le capitalisme et l'*apartheid* fonctionnait encore bien jusqu'à une époque récente. Pourquoi est-elle à présent remise en cause ? La réponse tient essentiellement aux raisons suivantes. Premièrement, le pouvoir d'achat des Noirs augmenterait aujourd'hui dans des proportions considérables si le système était économiquement plus équitable, et le capitalisme occidental aimerait bien tirer profit de ce nouveau pouvoir d'achat. Deuxièmement, la qualification de la population noire a atteint un niveau qui permettrait d'améliorer grandement l'efficacité des forces productives, et le capitalisme occidental

aimerait bien exploiter ces compétences noires. Troisièmement, moyennant une amélioration du système d'éducation et de formation des Noirs, l'Afrique du Sud pourrait rapidement se transformer en une Australie noire, riche et fortement industrialisée où le capitalisme occidental pourrait conserver ses intérêts. Quatrièmement, l'opposition à l'*apartheid* crée une instabilité malsaine pour le capitalisme. Les investisseurs occidentaux préféreraient, avec plus de stabilité, moins d'incertitude quant à l'avenir — l'investissement capitaliste, cette forme de planification calculée, exigeant un certain degré de prévisibilité. Sans compter que l'escalade de la répression en Afrique du Sud suscite l'indignation de larges fractions de l'opinion publique occidentale qui, du coup, font pression sur les entreprises et la grande distribution. En Grande-Bretagne, l'une des dernières chaînes de magasins à se joindre au boycottage des produits sud-africains fut, vers 1985, la société Littlewoods. Bon nombre d'institutions occidentales se sont déjà retirées d'Afrique du Sud, notamment la banque Barclays, notoirement connue naguère pour ses liens avec l'*apartheid*, mais aussi IBM, Coca Cola et, partiellement, General Motors.

La lutte contre le racisme risquant donc de devenir, avec la radicalisation des militants (comme en Angola, au Mozambique et, dans une certaine mesure, au Zimbabwe), une lutte contre le capitalisme lui-même, tôt ou tard celui-ci devra faire la part du feu et rompre avec l'*apartheid*.

Mais quel sera l'avenir du capitalisme en Afrique du Sud après la défaite de l'*apartheid*? Pour le meilleur ou pour le pire, la victoire sur l'*apartheid* ne signifie pas forcément victoire sur le capitalisme. Tout d'abord, il faut se rappeler qu'à un certain degré de développement, le capitalisme devient pratiquement irréversible. Karl Marx pensait que le capitalisme représentait un stade de développement inférieur au socialisme; quand le développement capitaliste arrivait à son apogée, il devait déboucher sur une révolution socialiste, si bien que les pays capitalistes les plus avancés devaient être les premiers à connaître l'avènement du socialisme. Autrement dit, la Grande-Bretagne et les États-Unis auraient dû devenir socialistes avant l'Éthiopie et le Mozambique.

Plus tard, les marxistes, modifiant la théorie, affirmèrent que la chaîne capitaliste se brise à son maillon le plus faible: l'Éthiopie, la Chine et le Mozambique étaient ces maillons faibles. Mais que dire des maillons *forts*? Quand donc viendraient-ils à se rompre? À quand la révolution communiste aux États-Unis? À cela on peut répondre qu'il existe un stade de développement capitaliste au-delà duquel une révolution communiste est impossible — à moins d'être imposée du dehors. Les États-Unis, la France et la plupart des autres pays d'Europe occidentale ont probablement atteint ce stade.

Pourquoi une révolution communiste est-elle impossible aux États-Unis ou en France? Il y a d'abord le fait que l'élargissement du prolétariat prévu par Marx ne s'est pas produit, c'est au contraire la bourgeoisie qui a connu un élargissement croissant, en particulier aux États-Unis. Deuxièmement, la prévision de Marx d'une paupérisation croissante ne s'est pas réalisée, sauf dans les minorités raciales. Les travailleurs blancs ne sont pas

devenus plus pauvres, mais plus riches. Et les plus pauvres des pauvres ne sont pas du tout des travailleurs (tout au plus forment-ils un *lumpenproletariat*). Il s'ensuit que les travailleurs américains, britanniques et français ont beaucoup plus à perdre que leurs « chaînes » : ils ont des voitures, des postes de télévision, des bateaux à perdre. Pourquoi iraient-ils donc renverser le système capitaliste ?

Il ne faut pas oublier non plus qu'en Occident, la conscience de classe n'a pas prévalu contre la conscience nationale. Au contraire, l'anticommunisme est lié au patriotisme de la classe ouvrière américaine. Marx a sous-estimé la capacité du capitalisme à coopter, convertir et corrompre ses ennemis naturels pour en obtenir le soutien. Le capitalisme prospère sait admirablement se gagner de puissants alliés parmi les défavorisés eux-mêmes.

Mais peut-on dire que l'Afrique du Sud en est au stade du capitalisme irréversible, atteint par la plupart des pays occidentaux ? Vraisemblablement non. C'est pourquoi une Afrique du Sud dirigée par les Noirs pourra tout aussi bien rester dans le système capitaliste (mais sans racisme) que s'engager sur une voie de développement socialiste.

### Gouvernement des Noirs et maintien du capitalisme en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud noire, délivrée de l'*apartheid*, pourrait devenir une puissance impérialiste de second rang en Afrique australe (« Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument »). Les nouveaux dirigeants noirs devront se méfier de cette tentation. Les Sud-Africains noirs, les Noirs les plus opprimés du XX<sup>e</sup> siècle, sont probablement appelés à devenir les Noirs les plus puissants du XXI<sup>e</sup> siècle. Ils ne voudront peut-être pas faire tanguer le navire capitaliste.

Étant donné les liens de dépendance mutuelle entre la richesse minière et le capitalisme international, les dirigeants noirs considéreront peut-être que le capitalisme est le système le plus profitable et seront tentés de le conserver. Les liens entre l'*or* et le système monétaire international peuvent aussi inciter les dirigeants sud-africains noirs à se garder de faire tanguer le navire capitaliste. De la familiarité ne naît pas toujours le mépris, mais parfois aussi le contentement.

### Gouvernement des Noirs et développement du socialisme en Afrique du Sud

La radicalisation accompagnant une lutte prolongée pourrait faire basculer l'Afrique du Sud noire dans le socialisme. La polarisation en classes fondée sur la polarisation raciale pourrait faciliter en outre la socialisation de cette Afrique du Sud d'après l'*apartheid*. La forte urbanisation du pays est un atout supplémentaire en faveur du socialisme moderne. Enfin, la cause de la construction du socialisme pourrait profiter du double mouvement d'élargissement du prolétariat noir et de l'arrêt de l'embourgeoisement. La prophétie de l'homme blanc voyant en tout nationaliste noir un marxiste finirait par s'accomplir.

En résumé, le mariage entre l'*apartheid* et le capitalisme occidental touche certainement à sa fin. Pour le capitalisme international, le racisme institutionnalisé est aujourd'hui vraisemblablement à inscrire au passif plutôt qu'à l'actif du bilan global du système, et il s'apprête sans doute à se débarrasser de l'*apartheid*, non dans l'intérêt de la justice mais dans l'intérêt de l'*intérêt* et du profit. Mais la fin de l'*apartheid* en Afrique du Sud ne signifie pas nécessairement la fin de la double hégémonie de Washington et de Bruxelles dans les affaires économiques de l'Afrique.

## Conclusion

L'analyse menée dans ce chapitre a pris comme point de départ les trois fléaux traditionnels qui ont marqué les rapports entre l'Afrique et le monde capitaliste : la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. L'histoire nous a appris que dans sa maturité le capitalisme pouvait se débarrasser de la traite sans pour autant cesser de se renforcer<sup>9</sup>. Il reste à savoir maintenant si le capitalisme avancé peut se passer de l'impérialisme et du racisme tout en conservant sa vigueur en tant que *système* cohérent.

Nous avons observé dans ce chapitre que le capitalisme occidental n'avait pas souffert de la décolonisation politique de l'Afrique, dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. L'histoire a montré que le capitalisme international n'avait plus besoin de planter des pavillons impériaux sur des empires territoriaux pour se nourrir de la substance d'autres sociétés, il peut très bien les parasiter sans hisser de drapeau national.

Vu d'Afrique, le capitalisme international a toujours été *bipolaire*. Au cours de la période coloniale, les centres jumeaux furent essentiellement Londres et Paris. Dans la période postcoloniale dont traite ce volume, Londres a perdu de son poids en Afrique, Washington a accru le sien et Paris a maintenu son hégémonie sous un nouveau visage. Dans les rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental, l'hégémonie de « Londres et Paris » a laissé place à la prépondérance de « Washington et Paris ». Certains signes indiquent cependant que dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, la Communauté européenne dans son ensemble héritera du rôle de la France en Afrique. Si la tendance se poursuit, les deux pôles des rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental deviendront à terme Washington et Bruxelles.

Le combat de l'Afrique contre l'occupation territoriale officielle a été couronné de succès, celui du continent contre l'exploitation économique commence à peine, mais la croisade de l'Afrique contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé est en passe d'être gagnée.

L'enjeu des dernières batailles décisives est la libération de l'Afrique du Sud. Le capitalisme occidental saura vraisemblablement s'accommoder, le moment venu, de la fin de l'*apartheid* et du racisme à visage découvert en

9. D. Chinweizu, 1975.

Afrique australe. Cet *apartheid* (à l'instar de l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle) a en fait fini par freiner la dynamique du système capitaliste. Mais le génie du capitalisme tient notamment à sa capacité d'inventer de nouvelles formes de domination. La traite a pris fin, tout comme ont pris fin les vieux empires territoriaux en Afrique, et le capitalisme a survécu à ces changements. Aujourd'hui, on pressent que la pratique ouverte de l'*apartheid* et le racisme institutionnalisés vont à leur tour être liquidés en Afrique australe. Le capitalisme occidental surmontera aussi ce choc-là.

L'empereur Capital trouvera assurément une nouvelle équation magique pour perpétuer son pouvoir, car tout se passe comme s'il possédait une formule secrète pour se réincarner. Lorsque l'Afrique fêtera la fin de l'*apartheid*, comme elle a fêté naguère la fin de la traite transatlantique puis celle du colonialisme, elle ferait bien de se méfier de la forme inédite qu'alors le capitalisme revêtira.